

FORMATION Éducateurs de jeunes enfants **ALLEGEMENTS ET DISPENSES (Réforme 2018)**

A l'entrée en formation, les textes officiels¹ prévoient que les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation EJE dans la limite d'un tiers de la durée de la formation.

Par ailleurs, une dispense de formation est prévue correspondant au socle commun (DC3 et DC4) pour les titulaires d'un autre diplôme d'Etat du travail social, de MEME NIVEAU (CESF, ES, ASS).

Dans ces hypothèses, après avoir satisfait aux épreuves d'admission et lors de son inscription à l'IRTS Paris, le **candidat devra faire sa demande d'allègements par écrit, à l'attention de la COMMISSION ALLEGEMENT EJE, en joignant les documents suivants :**

- ✓ un CV et copie des Diplomes
- ✓ une lettre motivant sa demande,
- ✓ un bref descriptif des contenus d'enseignements théoriques et volume du/des diplômes déjà acquis

A noter que la demande d'allègements doit obligatoirement être formulée **avant** la rentrée pédagogique de la première année.

La commission Allègements qui rend la décision est composée du Directeur des Etudes, de la responsable de formation, d'un formateur permanent et d'un représentant professionnel. Le candidat sera informé par courrier de la décision d'allègements.

Il peut lui être proposé un entretien avec l'équipe pédagogique dans l'instruction de sa demande.

Les allègements n'ont pas d'application systématique et lorsqu'ils sont mis en place, seront consignés dans le livret de l'étudiant ;

☞ La place des allègements dans le projet pédagogique du département :

La formation d'EJE est une formation professionnelle en alternance, organisée en 4 domaines de formation et 3 périodes de formation pratique (3 ou 4 stages différents soit 2100 h).

La cohérence du processus de formation est assurée à travers les temps de travail au centre et sur les terrains professionnels qui permettent la progressivité des apprentissages.

Les contenus de formation articulent ainsi les concepts et compétences, les outils méthodologiques et les expériences pratiques, en visant la construction de références dans la diversité du champ professionnel.

Ces modalités et espaces de formation se développent dans une continuité du processus formatif, et prennent en compte les parcours précédents des étudiants concernés.

L'offre d'allègement ne peut se développer que dans la mesure où les contenus de formation antérieurs croisent tout ou partie des savoirs à acquérir en formation professionnelle d'EJE.

Les propositions d'allègements correspondent à des parcours-types qui ne peuvent être modifiés. Ce choix permet de préserver une démarche de formation en groupe et une logique pédagogique dans un temps de formation resserré. Il est garant des conditions de transférabilité « à priori » de savoirs mobilisés avant l'entrée en formation. La formation peut s'envisager sur une durée de 2 ans minimum.

En cas de difficultés identifiées au cours de la formation théorique ou pratique, et de résultats insuffisants pendant les semestres, il peut être proposé une modification du parcours allégé, dans la recherche d'une professionnalisation plus efficiente et en concertation avec l'étudiant.

¹ Décret 2018-733 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social et Décret 2018-734 du 22 août 2018 et Fiches synthétiques de mise en œuvre de la réingénierie (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère des solidarités et de la santé) octobre 2018

Tableau des dispenses et allègements possibles

FORMATION EJE En voie directe

Diplôme attesté	Durée de formation prévisionnelle	Allègements possibles	Stages obligatoires et volume horaire	Certifications obligatoires (voir détail dans le référentiel)
Auxiliaire de puériculture Niveau 5	3 ans	Cours correspondant à la Santé de l'enfant, la prévention médico-sociale Jusqu'à 250 h	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte 1 • Découverte 2 • Approfondissement • Positionnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> • Soit 2100 h 	A réaliser en totalité
Moniteur Éducateur Niveau 4	3 ans	Cours correspondant à la connaissance des institutions, travail d'équipe, connaissance des publics Jusqu'à 250 h	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte 1 • Découverte 2 • Approfondissement • Positionnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> • Soit 2100 h 	A réaliser en totalité
DUT carrières sociales Niveau 3	2 ans	Cours correspondant à la connaissance des institutions, travail d'équipe, connaissance des publics Jusqu'à 500 h	<ul style="list-style-type: none"> -Découverte 1 -Découverte 2 -Positionnement professionnel <ul style="list-style-type: none"> • Soit 1120 h 	A réaliser en totalité
Assistant de service social Éducateur spécialisé Éducateur technique spécialisé Conseiller en économie sociale et familiale Niveau 3	2 ans	<p>Allègements sur certains cours de DC1 et DC2</p> <p>Dispenses de cours et de certifications des DC 3 et DC4</p> <p>Jusqu'à 500 h</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Découverte 1 (8 semaines) -Découverte 2 (8 semaines) -Positionnement professionnel (16 semaines) <ul style="list-style-type: none"> • Soit 1120 h 	<p><u>DC1</u> :</p> <p>Dossier Situation d'accueil Mémoire professionnel</p> <p><u>DC2</u> :</p> <p>Dossier Santé Prévention Livret de formation + 3 travaux + note d'analyse</p>

L3 Sciences humaines et sociales Licence professionnelle Niveau 2	3 ans	-----	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte 1 • Découverte 2 • Approfondissement • Positionnement professionnel • Soit 2100 h 	A réaliser en totalité
Psychologue praticien Niveau 2	2 ou 3 ans	Cours correspondant à la connaissance des publics Jusqu'à 500 h	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte 1 • Découverte 2 • Approfondissement • Positionnement professionnel • Soit mini 1120 h et maxi 2100 h 	A réaliser en totalité
Infirmière Puéricultrice Niveau 2	2 ou 3 ans	Cours correspondant à la Santé de l'enfant, la prévention médico-sociale, la connaissance des publics Jusqu'à 500 h	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte 1 • Découverte 2 • Approfondissement • Positionnement professionnel • Soit mini 1120 h et maxi 2100 h 	A réaliser en totalité
Master 1 et 2 Niveau 1	2 ans	Cours correspondant à la Santé de l'enfant, la prévention médico-sociale, la connaissance des publics	<ul style="list-style-type: none"> -Découverte 1 (8 semaines) -Découverte 2 (8 semaines) -Positionnement professionnel (16 semaines) • Soit 1120 h 	A réaliser en totalité

NB : LA DEMANDE DOIT ÊTRE FAITE PAR ECRIT AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES ET COURRIER pour le 5 juillet de l'année en cours au maximum.